



PASCAL TASKIN

Facteur de pianos, né à Theux (1723-1793)

par M. Ernest Closson. (1)

Chacun sait que l'histoire du piano comporte trois phases distinctes, correspondant aux trois types organologiques du clavicorde, du clavecin et du piano. Ces trois phases se pénètrent d'ailleurs, le clavecin, arrivé à son suprême développement, étant resté en usage jusqu'à la fin du XVIII^{me} siècle, près de cent ans après l'invention du piano, et le clavicorde lui-même, dont on fait remonter l'origine au XIV^{me} siècle, s'étant maintenu dans certains cercles jusqu'à la même époque. Le principe du clavicorde est la corde frappée, celui du clavecin la corde pincée, celui du piano derechef la corde frappée. Le vrai prédécesseur du piano est donc le clavicorde, l'intervention du clavecin constituant, dans ce long développement, une sorte d'*intermezzo*. Mais au point de vue historique, c'est lui qui joue le principal rôle. D'une part, en effet, ses brillantes qualités sonores ne tardèrent pas à lui assurer l'avantage sur le clavicorde, au timbre plus délicat et plus souple, mais à la sonorité infiniment plus faible; de l'autre, le principe du piano — le timbre abominable des anciens pianos l'atteste,

(1) Ce travail a paru tout d'abord dans le recueil trimestriel de la *Société internationale de musique*, dont les éditeurs, MM. Breitkopf et Härtel, à Leipzig, ont bien voulu nous autoriser à le reproduire ici. L'auteur en a élagué certains détails trop spéciaux concernant la facture instrumentale. D'autre part, les lettres de TASKIN, la plupart sans rapport direct avec la musique et dont, à ce titre, la publication originale n'a fourni que des extraits, ont été restituées ici dans leur intégralité.

— devait attendre, pour produire tout son effet utile, nos modernes perfectionnements industriels.

De tout quoi il résulte qu'en faisant abstraction de la période moderne, c'est le clavecin qui, dans le développement de la littérature des instruments à cordes avec clavier, joua le rôle le plus important. C'est à lui que, pendant deux cents ans, les plus grands maîtres de l'art confièrent leur inspiration. Dans un autre domaine, c'est encore lui qui, entre tous les autres instruments de musique, bénéficia le plus du faste ornemental déployé, précisément à l'époque de sa plus grande efflorescence, dans l'industrie du meuble; c'est sur lui enfin, plus que sur tous les autres engins sonores du temps, que se porta l'effort des admirables générations industrielles du XVII^{me} et du XVIII^{me} siècle, qui s'ingénierent successivement à corriger ses défauts et à suppléer à ses irrémédiables lacunes expressives.

S'il est intéressant de constater la part importante prise par les artisans des provinces belges dans cette facture du clavecin, qui occupait une place importante dans les anciennes industries d'art, il l'est davantage encore d'observer que, dans toute l'Europe septentrionale, elle se limite pour ainsi dire, à un siècle de distance, par des Flamands et un Wallon, ici Taskin, là les Ruckers.

On connaît la merveilleuse efflorescence artistique, industrielle, commerciale qui, de la fin du XVI^{me} à la moitié du XVII^{me} siècle, entoura Anvers d'un si glorieux éclat. L'industrie qui nous occupe trouva dans la métropole un de ses centres les plus actifs. Les facteurs de clavecin successivement affiliés à la gilde artistique de St-Luc furent bientôt en nombre assez grand pour nécessiter l'organisation d'une section spéciale de la gilde (1).

C'est là qu'opérèrent, du dernier tiers du XVI^{me} siècle au premier tiers du XVII^{me} siècle, les Ruckers, père, fils et petit-fils, les plus célèbres facteurs de leur temps, dont les excellents et somptueux instruments, avec leurs devises pieuses, leur marqueterie, leurs peintures où passa le pinceau de Rubens, leurs frises délicates imprimées par Plantin, illustrèrent dans tous les pays

(1) Voir, sur l'activité des anciens facteurs anversois, DE BURBURE, *Recherches sur les facteurs de clavecins et les luthiers d'Anvers*, Bruxelles, 1863.

civilisés la rosette frappée d'un génie ailé, marque des Ruckers (1).

Comment cette prospérité fit-elle place, le siècle suivant, à un complet marasme ? Ce n'est pas ici le lieu de l'examiner. Toujours est-il que la décadence fut rapide et parut irrémédiable, puisqu'on peut dire que, de nos jours seulement, la facture nationale des instruments à cordes et à clavier a repris l'essor. Mais vers la fin du XVIII^{me} siècle, elle était complètement aux abois ; le protectionnisme le plus exorbitant ne parvint pas à la garantir contre la concurrence étrangère et c'est à l'étranger même que devait se signaler l'artisan auquel sont consacrées ces pages.

* * *

La famille Taskin compte, du XVIII^{me} au XIX^{me} siècle, plusieurs représentants dont les prénoms analogues peuvent donner lieu à confusion. Commençons donc par résumer la biographie, d'ailleurs peu compliquée, de ces différents personnages.

Pascal-Joseph Taskin, le vieux (celui qui va nous occuper tantôt), est originaire de Theux (2), petite ville située entre Verviers et Spa et faisant partie, avec cette dernière localité, de l'ancien

(1) Voir notre article RUCKERS, dans la *Biographie nationale de Belgique*, t. XX.

Les anciens historiens de la musique ont attribué aux RUCKERS l'invention de la plus grande partie des perfectionnements que l'on signale à cette époque dans le clavecin. La critique moderne a montré qu'il fallait en rabattre, et que les plus importantes parmi ces innovations se trouvaient déjà réalisées avant eux (voir notamment KREBS, *Die besaiteten Klavierinstrumente bis zu Anfang des 17. Jahrhunderts* [Vierteljahrsschr. f. Musikwissenschaft., t. VIII]). Mais ces légendes mêmes montrent de quelle réputation jouissaient les célèbres artisans anversoïis qui, indépendamment de leurs inventions contestées, se signalent par les mérites de leur fabrication et par une activité productive extraordinaire. D'après une statistique de Hipkins, complétée par Galpin et Miss Hipkins, dans le Dictionnaire de Grove (art. Ruckers), non moins de 94 instruments des Ruckers existent encore dans les collections contemporaines. — Soit dit en passant, on peut regretter que dans l'édition nouvelle de Grove (1910), cette statistique fort utile, indiquant les possesseurs « actuels » des instruments, n'ait pas été mise à jour d'une manière plus attentive. On y note bien la dispersion récente de la collection Pley à Bruxelles, mais celle de Régibo à Renaix, dispersée depuis treize ans, est renseignée comme encore existante.

(2) Et non de Spa, comme dit DE REIFFENBERG, ni de Liège, comme disent FETIS (*Biogr. univ.*), PONTÉCOULANT (*Organographie*), MARMONTEL (*Histoire du piano*), PAVARD (*Liégeois célèbres*), GALLAY (*Un inventaire sous la Terreur*), lequel en outre le fait naître en 1730.

marquisat de Franchimont. Il naquit, en 1723 (1), de Jean Taskin et son épouse Jeanne Rivier. On ignore s'il s'était déjà exercé dans la facture instrumentale avant de quitter le pays natal. Toujours est-il qu'il émigra de bonne heure et, à l'exemple de tant de ses compatriotes (2), se rendit à Paris, où il entra dans l'atelier du réputé facteur de clavecins François-Etienne Blanchet (3), rue de la Verrerie, « vis-à-vis la petite porte de St Merry (4) ». Blanchet décédé, Taskin reprit les affaires et, plus tard, épousa la veuve de son maître, dont l'atelier n'avait fait que prospérer sous sa direction. C'est en 1768 qu'il construisit son clavecin « à buffle » et, dès lors, sa réputation s'étendit rapidement. Le facteur Chiquelier (5) lui confia

(1) Acte de baptême, d'après BEDELIÈVRE (*Bibliogr. liégeoise*): *Huc 27^{ma} 1723 baptistatus fuit Paschasius Josephus filius legitimus Joanni Taskin et Joannae Rivier conjugum. Susceptoribus Joannae Paschasis Benumont et Domicella Isabella Ursula Wolff* (Theux, registre n° 5, p. 13).

(2) DE LIMBOURG, citant Grétry, Taskin, les Grandjean (oculistes du roi), remarque : « Ces artistes distingués sont accueillis au milieu de Paris, où on ignore leur patrie ; et leurs talents sont honorés par toute l'Europe. Les récompenses sont, dans les grandes villes, une amorce qui y attire la plupart des Liégeois, dont le génie est fait pour prendre un vol plus haut que dans ce petit pays » (*Amusements de Spa*, t. I).

— Au sujet du même Taskin, l'*Avant-coureur* (journal de la Révolution liégeoise) honore dans les Français « un peuple d'artistes qui, se dépouillant de tous sentiments de rivalité, voyent (*sic*) avec plaisir un étranger occuper une place distinguée qu'un droit national semblait réserver à un Français. Mais les artistes, comme les hommes de lettres, ne connaissent de patrie que celle où règne (*sic*) les talents, ils oublient les droits que les préjugés consacrent pour ne reconnaître dans M. Taskin que le citoyen des arts ».

Le fait est que les Wallons de l'Est éprouvèrent toujours une attraction vers Paris qui leur offrait, avec le champ le plus favorable à leur activité, un milieu presque patrial, par la similitude linguistique et l'analogie du caractère national. Cette tradition n'est pas perdue, comme le prouve, pour ne parler que des musiciens, l'exemple de César Franck, des violonistes Parent et Debroux, du harpiste Hasselmans et de tant d'autres Wallons acclimatés à Paris.

(3) « Blanchet surpassa ses confrères par le son agréable, et la légèreté de ses claviers. Il excella aussi dans l'art d'agrandir les clavecins flamands, auxquels il ajouta quatre notes au grave et à l'aigu. » (CONSTANT PIERRE, *Les Facteurs d'instruments de musique*). VAN DER STRAETEN (*La Musique aux Pays-Bas*, t. III, p. 338), renversant les rôles, fait erronément de Blanchet l'élève de Taskin.

(4) Une incertitude se présente au sujet du domicile de Taskin. Laborde, qui écrit en 1780, le renseigne encore comme étant établi rue de la Verrerie ; un piano de 1786 porte l'adresse : « 39, rue des Bourdonnois à Versailles », mais un autre, de l'année suivante, indique de nouveau l'adresse parisienne. Taskin aurait-il été établi passagèrement à Versailles, ou peut-être s'agirait-il ici du neveu et successeur de l'artisan, Pascal-Joseph ?

(5) GRÉGOIR, avec sa suffisance habituelle, assure (*Les Artistes musiciens belges*, Supplément) que « ce facteur est inconnu aux biographes ». En quoi il se trompe, Chiquelier étant longuement cité dans LABORDE, *Essais* (1780), t. I, p. 345.

la construction d'un nouveau clavecin de sa façon (1). Il fut, en 1775-1776, le dernier juré-comptable de l'ancienne corporation des faiseurs d'instruments, supprimée en février de cette même année (2) au cours de laquelle Taskin construisit son premier piano; en 1784, il figure comme « supplément aux maîtres de musique » et, en avril 1791, comme accordeur dans le personnel de l'École royale de chant, berceau du Conservatoire de Paris (3). C'est sans doute par Chiquelier, facteur des instruments du Roi et garde des instruments royaux, que Taskin parvint à ces charges officielles. Il donna, *dit-on*, des leçons de clavecin à la Cour de France et reçut la survivance de la charge de Chiquelier comme garde des instruments, fonctions qu'il exerça en effet de 1781 à 1790.

En outre, après la mort de Chiquelier, le roi offrit à Taskin le titre de facteur des instruments de la Cour, mais l'artisan refusa pour pouvoir se consacrer entièrement à ses travaux et, se trouvant sans descendance, fit admettre à sa place son neveu et élève Pascal-Joseph (4).

En 1788, il présenta à l'Académie le nouveau piano dont il sera question plus loin et, en 1790, construisit sa harpe-psal-térion *Armandine*. La date de sa mort est controversée. Mendel et Reissmann (5), Viotta (6), Weber (7), Chouquet (8) indiquent 1793, Fétis (9), Bernsdorff (10), Becdelièvre (11), C. Pier-

(1) Instrument dans lequel, suivant l'explication assez obscure qu'en donne LABORDE, la division enharmonique de l'octave se combinait avec le système du tempérament.

(2) CONSTANT PIERRE, *Les Facteurs d'instruments*.

(3) Id., *Le Conservatoire national de musique de Paris*.

(4) Il y a ici certaines confusions chez les biographes. DE LIMBOURG (*Amusements*) et DE VILLENFAGNE (*Histoire de Spa*) qualifient Taskin le vieux non seulement de « garde des instruments », mais aussi de « facteur de la Cour de France »; les deux charges n'appartenaient pas nécessairement au même titulaire.

(5) *Musikal. Conversationslexikon*.

(6) *Lexikon der Tonkunst*.

(7) *Bibliogr. verviétoise*.

(8) *Catal. du Musée du Conservat. de Paris*.

(9) *Biogr. univers.*

(10) *Universallexik. der Tonkunst*.

(11) *Bibliogr. liégeoise*.

re (1), Riemann (2), Grove (3), 1795. Or, c'est la première date (le 9 février) qui est la bonne, comme il ressort d'une lettre que nous publions plus loin, ainsi que de la mention suivante, extraite des listes d'allocations payées au personnel de l'Institut national de chant et de déclamation :

Quartier de Janvier 1793, an II.

... Pascal Blanchet, accordeur de clavecins, qui faisait le service de son beau-père Pascal Taskin, *décédé depuis trois mois*.

Le 11 avril 1793.

(s.) GOSSEC (4).

Une correction manuscrite pratiquée dans Becdelièvre par Ulysse Capitaine indique également l'année 1793.

* * *

Malgré sa célébrité, Taskin n'avait pas oublié son pays. Dans les lettres dont il sera question plus loin, on le voit s'intéresser à de jeunes concitoyens étudiant à Paris, solliciter pour eux des secours, prodiguer des conseils; il s'inquiète des industries locales, discute longuement des travaux de voirie, se charge pour ses compatriotes d'une foule d'achats et d'expéditions, qui l'induisent en une véritable comptabilité. Ses compatriotes, de leur côté, ne l'avaient pas perdu de vue. On lui adresse des plumes de corbeau pour la fabrication de ses sautereaux; on célèbre, dans les journaux du cru, son génie industriel; le prince-évêque, Velbruck, — que Taskin devait qualifier plus tard de « petit tyran », — s'était fait venir, en 1783 et 1784, trois clavecins de sa fabrication (5) (tout comme le roi de Prusse commandait, vers la même époque, trois clavecins à Broadwood de Londres) et, en 1789, la Société d'Emulation le nomma membre honoraire.

(1) *Les Facteurs d'instruments*.

(2) *Musik-Lexik.*

(3) *Dictionary*, art. *Taskin*, par G. CHOUQUET. L'erreur de celui-ci, qui ailleurs (*Catal.*) donnait la date exacte : 1793, est d'autant plus surprenante qu'il affirme ici avoir rectifié les biographies antérieures d'après des papiers de famille.

(4) C. PIERRE : *Le Conservat. nation. de musiq. de Paris*.

(5) M. ALBIN BODY nous communique à ce sujet les lignes suivantes, publiées dans les Annonces de Spa (*Liste des étrangers qui sont venus aux eaux minérales de Spa pendant la saison de 1789*) :

A vendre un clavecin à deux claviers de cinq octaves, avec quatre rangées de sautereaux garnis en Buffle; les deux unissons et la petite octave en plume; les variations sont en cinq parties et se font avec les genoux. Il est orné d'une très belle Peinture et d'un beau vernis.

Ce clavecin, fait par le fameux Pascal Taskin, facteur de clavecins de Louis XVI, et garde

Les lettres (inédites) dont nous venons de parler sont en possession de M. Albin Body, le savant archiviste de la ville de Spa, et M. le chevalier Philippe de Limbourg, à Theux, qui ont bien voulu nous les communiquer. Datées de 1765 à 1791, elles sont adressées au docteur J. Ph. de Limbourg (1), à Gérard Deleau (2) et au fameux abbé Jehin (3). Elles montrent, comme on le verra, un homme à peu près illettré et (les lettres politiques tout au moins) d'une exaltation singulière. Elles sont un peu longues, mais nous n'avons pas cru devoir abrégé ces documents hautement caractéristiques peignant à la fois l'homme et le milieu.

La première, adressée à Deleau, contient un passage significatif sur la répugnance qu'éprouvent les Liégeois émigrés à se débarrasser du patois patrial. Le neveu dont parle Taskin est Pascal-Joseph, dont il sera question plus loin.

Paris, ce 22 avril 1765.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous assurer de mes très humbles respects, connaissant votre bonté envers M. Pouhan chirurgien, je prend la liberté de vous prier de vouloir bien lui continuer votre attention à lui fixer le temps plus longs qu'il ne se le propose de rester y-cy. Je sçai que c'est vous seul qui pouvez lui persuader la nécessité auquel cette art demande une longue étude et le temps de s'ébaucher une réputation convenable à un chirurgien. Je ne cesse de lui dire que ses dépenses sont précisément des fonds de rentes qui se multiplieront

des instruments de sa Chambre, est d'une toute nouvelle invention fort approuvée par les premiers connaisseurs de l'Europe.

S'adresser chez M. Goffart, à la Tête d'Or, rue du Pont, à Liège.

Ces lignes suivent celles relatives à la vente d'un carrosse de gala signalé comme appartenant au prince-évêque (Hoensbroeck, successeur de Velbruck), qui « liquidait » aux approches des armées révolutionnaires; elles se rapportent donc bien à l'un des instruments dont il est question ci-dessus. Nous avons fait de vaines recherches pour connaître le sort ultérieur de ceux-ci.

(1) Jean-Philippe de Limbourg, chevalier du Saint-Empire, maître de forges, docteur en médecine de l'Université de Leyde, bourgmestre de Theux, né à Theux le 19 octobre 1726, y décédé en 1811. Membre d'un grand nombre de sociétés savantes, il publia de nombreux travaux, intéressant surtout les eaux de Spa, dont il avait fait une étude spéciale.

(2) Bourgmestre de Spa et tenancier des jeux.

(3) Jehin (Thomas-Joseph), dit l'abbé Jehin, né à Theux le 10 juin 1732, religieux bénédictin au monastère de Saint-Hubert, décédé à Spa le 23 juillet 1806. Connue pour sa participation à la Révolution liégeoise, dans laquelle il joua un rôle important au pays de Franchimont; esprit combatif, il publia de nombreux écrits relatifs aux événements qui se déroulèrent dans la principauté de Liège à la fin du XVIII^e siècle (A. BODY).

toutes sa vie. J'aurois déjà eu pris la liberté de vous écrire mais comme j'ai vu que votre volonté était de le faire rester suffisamment à Paris avant de retourner j'ai différé jusqu'à cette occasion commode dont j'ai l'honneur de vous dire que le zèle qui m'incline à ce discours n'est excité que du plaisir que j'ai de voir son assiduité aux études et les récits que m'ont faits ses amis élèves des mêmes professeurs dont ils lui font honneur. Il seroit très à propos de lui écrire qu'il voulu se faire un devoir indispensable de parler français, très souvent je lui met devant les yeux la nécessité de plier sa langue à cette belle habitude en lui faisant souvenir que les étrangers qui viennent dans notre pays n'ont point coutume de parler ni entendre les discours liégeois de la qu'il s'ensuit qu'il faut parler à eux en chirurgien français. Je ferai tous mes efforts pour le retenir y-cy tout au moins jusqu'au printemps de l'année prochaine même plus si je peux. Lui même me dit souvent que plus on avance dans cette science et plus on aperçoit d'infinités de choses nécessaires à savoir: je vous demande bien pardon monsieur de la liberté que je prend de continuer à vous prier d'une chose que me regarde plus particulièrement de dire en passant ou par occasion à mon neveu de s'appliquer aux études de sa pratique. C'est de vous seul que j'espère que vous lui ferez naître quelque bonne volonté je m'assure que par quelque moment de votre sage attention vous feriez plus que moi avec toutes les lettres que je leurs écris. Je désirerois leurs voir prendre de bons arrangements ensemble. J'ai déjà fait tout ce qui dépend de mon faible pouvoir en montrant au jeune homme combien il s'éloigne de devoirs, et j'ai fait sentir au père que très souvent les jeunes gens reviennent de leurs écarts que la patience souvent vaut mieux que de se trop redire pour redresser des mauvais plis. Je ne désire rien tant que de voir les hommes se servir de leur raison. Il est triste d'être sur une terre fertile sans en recueillir la moisson, de grâce monsieur faite s'il vous plaît que j'aie la douce consolation d'apprendre les heureux effets de votre bonté, je ne puis rien vous offrir qui fut digne de vos mérites agréés que j'ai l'honneur de vous dire que je désire ardemment de voir avec plaisir arriver une occasion de vous faire voir l'étendue de ma reconnaissance et vous prouver que je suis très intérieurement

Monsieur,

vos très humble et très obéissant serviteur,

Pascal TASKIN.

Mes respects et civilités s'il vous plaît à Madame votre épouse.

La deuxième lettre, adressée à de Limbourg, donne d'intéressants détails sur le prix des clavecins et sur l'enseignement musical à Paris avant la Révolution; on remarquera également la note concernant la vie musicale à Mannheim.

A Paris le 6 octobre 1765.

Monsieur,

Agréés s'il vous plaît mes respects, et l'honneur que j'ai de répondre à votre demande, le prix d'un clavecin neuf, et bon, vient au montant de six sept et

huit cens livres ⁽¹⁾, de la fasson de M. Blanchet facteur de clavecins du roi, qui est le bourgeois pour lequel je travaille; ils sont a grands ravallement, terme de notre vocation ⁽²⁾, qui s'entant a deux claviers, dont chaque clavier est composé de soixante et une touches, lesquelles font, cinq octave chaqu'un, et l'exterieur est une peinture, noir, blan, gris, bleux, verd, ou rouge, avec des plattes bandes, est filets d'or regnant à l'entour et dessus le couvecque en ordres d'archidecture, les meme on peut les trouver de hazard mais rarement pour quatre ou cinq cens livres et cela à la faveur d'un délais de quelque demoiselle entretenue dont un tel present lui seroit resté par reconnaissance: on peut en avoir, fait par d'autres auteurs au prix de quatre et cinq cens livres neuf, et vieux ou hazard quelque cent livres de moin, mais se sont des ouvrages a y faire des dépenses, il m'en est déjà passés entres les mains pour y coriger quantités de deffauts: celui qu'on vous présente pour dix écus argent du païs n'est point cher, sj son armonie est bonne, j'en ay été voire plusieurs a vervier dont on vouloit me les vandres beaucoup plus cheres: Et quand au maitres de musique pour le clavecin M. Tourneur est celui qui donne leçon à la cour ⁽³⁾ j'ai tres souvent l'honneur de le voire et lui parler les leçons qu'il vient donner en ville sont de huitte neuf et dix livres, M. et Madame couperins sœur et beaufrère de M. Blanchet ⁽⁴⁾ le donnent a six livres la leçon pour ses dernier je me flatte qu'ils auront grande attention pour moi pour en diminuer le prix, les Messieurs Balbade ⁽⁵⁾, Dufly ⁽⁶⁾ et le Grand ⁽⁷⁾ ce les meme prix, voila ceux qui sont certainement les meilleurs Maitres de paris; il y en a d'autres qui je connois tres scavant, que leurs réputations non pas encore trouvé jour a se procurer des connoissances pour etre en réputation comme ses autres, et qui néanmoins leurs leçons sont bonne et le donnent pour trente quarante cinquante sous, et un écu suivant les moiens de leurs écolliers, il y a une attention à faire c'est qu'il faut à tous ces maitres que

(1) Rappelons, pour l'intelligence de ces chiffres et de ceux qui suivent, que la livre française du temps équivaut à un peu moins d'un franc de notre monnaie, le sou à un peu moins de dix centimes, l'écu à frs. 5,82.

(2) Nous y reviendrons plus loin.

(3) Le Tourneur, maître de clavecin de la Dauphine et de Mesdames de France. Aux termes d'un brevet à lui conféré en 1765, il contribue à leurs amusements « depuis près de vingt ans ». A cette époque, il touche 1500 ₣ d'appointements comme professeur de la dauphine (L. DE LA LAURENCIE).

(4) Élisabeth-Antoinette Blanchet, qui épousa l'organiste Armand-Louis Couperin (1725-1789), petit-fils d'un oncle du « grand » Couperin; elle-même organiste distinguée.

(5) Balbâtre, compositeur, organiste du Roi, 1729-1799.

(6) Dufly, organiste, claveciniste et compositeur pour ce dernier instrument. Il possédait « beaucoup de légèreté dans le toucher et une certaine mollesse qui, soutenue par des grâces, rendait à merveille le caractère de plusieurs de ces pièces » (DAQUIN, *Siècle littéraire de Louis XV*, dans Pouglin, Suppl. à la *Biogr. univ.* de Fétis).

(7) Probablement J.-P. Legrand, maître de clavecin et organiste de Saint-Germain-des-Prés, auteur de sonates dans le style de Phil.-Emm. Bach. (L. DE LA LAURENCIE).

les écolliers soient munis de leurs instruments et un clavecin se loue par mois douze livre. et l'épinette six livres: si s'est une personne qui veuille apprendre ces parties de musique, et qui soit dans le cas de ménager les depenses, pour lors il seroit a propos d'aller a Maanhem en palatin, la musique de cette cour ne sede rien a celle de paris, se sont tous des scavans, parce que cette cour a fondé a perpetuités des fortes pensions, a ses messieurs, et leurs leçons sont de douze quinze seize et vingt sous argans de leur païs, je le scay d'un amis qui a parlé a un qui étoit venu y-cy avec le prince de deuxponts. J'ai été avec pouhan chez le marchand qui fait et vands les termomettes, nous lui avons donné l'explication tel que vous annoncé dans votre lettre, il se fera plaisir et honneur de vous donner, tous ce que vous demandé, et qui sera de plus parfait, je lui ay dit que vous aviez une étendueus connoissance sur presque toutes choses, et je lui ay fait observer que chez vous il sy trouvoit pour besoin des princes et des seigneur et autres personnes de distinstions, scavants en tous genrs de sciences, et que s'étoit une-occasion d'étendre sa réputation, j'ai pris chez lui memoire que pouhan vous annoncera dans sa lettre de trois sortes scavoir par cuivre estain et il m'en a montre le troisième dans un cilindre de veair dont on voit les divisions a travaux tres distingue et qui peut souffrir les dêgrés de frois et chaut en le plongant dans l'eau sont ceux que l'on se serve le plus communement et qu'il nous assure etre tres commode pour toutes sortes d'expérience et ne coutent que six sept livres, ceux sur cuivre 15, 18, 20 et sur estain neuf dix et douze meme quelque chose de plus si on demande de la graveure, ne vous donnez aucune inquietude pour l'acha quand il en sera question, vous la remetterez a mon beau frère pouhan dans le tems, et si je peux vous etre utile dans toutes les parties que ma faible intelligence pourra agir, disposez de moi je m'y preteray avec honneur et zele, de meme pour toutes personnes de votre part ce sont les veritables sentiments qui ne cesseront toute ma vie de vous prouver que j'ai l'honneur d'être très naturellement

Monsieur,

votre tres humble et tres obéissant serviteur,

Pascal TASKIN.

M. Pouhan ne perd point une minute de temps de courir aux études avec la meme vigilance que les premiers jours, je ne doute nullement qu'aïant ramassés avec attention tants de bons principes, il ne soit en état d'en donner des preuves a l'occasion, et du contentements aux personnes qui ont eù l'ame assez généreuse de vouloir bien l'exciter a cette sage émulation, mes efforts sur lui n'ont pas eù les memes progres pour l'accoutumer a parler francais, cependant je n'ai rien ommis pour le forcer a cette belle habitude, tous ce que j'ai pu dire et faire est devenu inutile, beaucoup de gens de chez nous sont dans l'obstination de vouloir toujours prendre pour ridicule et les belles manier d'etre polis et la sage façon de scavoir s'annoncer.

Comme je scay que Mr est intéressé dans la partie des Mcds de fer, les mcds [marchands] de poilles a frirs de cette ville ont peur que ceux de theux n'ogmentent les pris de leurs marchandises, il seroit a propos que ces derniers puissent le faire ou tout au moins que ceux qui avoit baissés les prix les augmentent.

La fin de la lettre fait pressentir ce qu'on lira plus loin; c'est sûrement un disciple de Voltaire qui écrit:

La cour et le sage parlement sont toujours fort occupés à tacher d'annuler les faux préjugés dont une multitude de gens attachés à l'heronné société font des efforts pour accréditer leurs mauvais et obstinés sentiments, ces premier rameneront autant qu'ils le pourront l'église à sa primitive coutume en détruisant l'affreuse commairse qui la desonhore depuis si longtems et que la sage conduite de nos freres separés nous fait voire que l'interest seul a fomentés les nombres de tous ces nouveaux commendemants de croire a des miracles qui ne sont que supposé. Je vous demande bien excuse si j'abuse de votre patience a vous en dire trop.

D'autres lettres à de Limbourg touchent directement à l'activité industrielle de Taskin. Nous y viendrons dans la seconde partie de notre article.

Une lettre à Deleau (25 octobre 1783) fait allusion aux spéculations dont le papier-monnaie français était alors l'objet:

Monsieur,

Le tresor Roial a delivré très peut de billet de quatre cents livres, il paroît que l'on suivra la marche de ceux cy devant des six cents livres, c'est un agio pour faire désiré d'en avoir, et on fera comme aux autres payer une augmentation par chaque billet peut etre au commencement de six, neuf douze ou dix huit livres plus que les quatre cents livres, et cela augmentera suivant l'empressement que le public montrera d'en avoir, ainsi on ignore ce que l'on scaura sous peus de jours à quel prix des courtiers comis à cet effet les venderont, la furie du premier emprun se porté jusqu'a cinquante cinq livres de plus que le six cents livres ainsi Monsieur vous réfléchiré et alors vous me mendez vos intentions, on dit qu'il y aura des grands avantages pour ceux que le sord tombera...

Dans d'autres lettres à Deleau, on trouve mention des clavecins fournis à Velbruck. Du 5 avril 1783:

Il y a actuellement un clavecin en route pour le prince de liege, je suis charmé que cet evecque respectable aime les arts cela est peu commun dans la place qu'il occupe aussi en est-il plus grand.

L'épiscopal client est encore « respectable ». Du 6 avril 1784:

Monsieur,

Par l'occasion d'un clavecin que je vient d'envoier à notre prince de liège les derniers jours du mois passés, j'y ay joint soixante douzaine de dez a sept livres la douzaine fait la somme de quatre cents vingt livres que je vous prie de vouloir bien écrire a notre conte et dont je vous acuse la réception du billet que j'ai reçu pour vous de cent huit livres.

Taskin, à cette époque, devait déjà être venu revoir sa ville natale. A Deleau:

Je vous réitère un million de remerciements de toutes les honnêtetés que j'ai reçues chez vous, ainsi que les miens, je m'assure que mon neveu pouhan vous a dit de bouche ainsi que je l'avait chargés par mes lettres, mille remerciements et souhait les plus heureux pour vos santés. Je me propose, dans quelques années, d'y aller moi seul et que j'aurai plus de loisir de vous voir, connaître et examiner Spa et ses environs charmants et cela dans un temps plus tempéré.

Dans une lettre du 16 juillet de la même année, il fournit au bourgmestre des renseignements sur quelques-uns de ces filous de haute marque qui pulullaient chaque saison aux jeux le Spa:

Au moment que j'ai reçu votre lettre avec celle de change que je vous rejoint icy, j'ai fait toutes les informations relatifs aux personne dont est chargé cette lettre de change. On ne connaît ces messieurs que sur des couleurs très vagues, en un mot il y a toute apparence que Montauban est ces associés sont une clique de peut de chose (*sic*), de même que le domicile dédeline dans une entresolle et [est] une apparence d'une négociation assez suspecte, tout le cartier n'en augure pas grand chose. Ce comte de St-Georges ne veaut pas mieux suivant mes informations de manière que je ne vous conseille nullement de vous charger de cette effet; j'espère que vous aurez reçu les soixante douzaine de dez que je vous ai envoié vairs la fin de mars de cette année, par l'occasion que j'us d'envoier un clavecin à votre défun prince.

La lettre se termine par cette phrase ultra-moderniste:

Messieurs vos fils ne viendront-ils jamais voir cette grande ville, ainsi que nos spectacles? Il faut un jour leur permettre cette petite débauche...

Taskin était le fournisseur attitré de Deleau. Du 15 juin 1787:

Je viens de faire mettre aux voitures public deux pintes de vernis fait pour mettre sur le cuivre et fers dorés est emballé dans une caisse forte et à l'adresse de M. Maus directeur des diligences impériales a liège pour vous le faire remettre a Spa, ainsi qu'on été envoiés les assortiments de papier de tapisserie vairs le dix ou douze du mois dernier, je suis surpris du retard que vous éprouvés; Les cinq carquasses des lustres vont partir au premier jour de la semeine prochainne et M. de la Roux vous donneront les explications a vous faciliter a les monter, je serais charmé ainsi que les fournisseurs que l'on voulut donner du temps c'est à dire pour des choses qui méritent des attentions de s'y prendre de bonne heure quand a Arthur les sortes de papiers que vous aviez demandé il n'avait point tous l'assortiment dans son magasin il a falut faire pour le completer, j'espère qu'une autre fois nous seronts plus heureux.

La lettre suivante, adressée à de Limbourg, montre à quel point Taskin restait attaché à son petit pays :

...Je suis charmé que la saison de Spa soit riche en personnages, je souhaite que cette influence, reabilite un peut les perdes immenses que le malheureux desordre ont occasionné l'année dernier et qu'une union parfaite soit durable. Je doute si j'ai encore le bonheur de revoir mon endrois natal, si je serai contant des niveaux en général que j'ai toujours vus on ne peut pas plus malle dirigés et surtout lorsque mes yeux et ma pensée se portent a parcourir la distance affreuse de liège a theux qui est occasionné par les montagnes les plus therible du país, je gémis de cette imbécilité qu'un país éclairé de tans de lumieres se soit trouvé a commettre une faute que toutes les postérités présente et avenir des hommes pensant, ne pardonneront jamais, d'autant plus que laissant aveuglement échapper un interest tres visible et sans contestation net et réel en passant a chaufontaine, alors soustraction assurée de perdre pour aix la chapelle, et addition sans contredis pour la masse du país, on me dira cinq ou six verges de terrains appartenant a l'empire on [ont] arretés de faire cette route, belle et spirituelle difigultés aussi facile a lever, que de terasser les bois de fraipon jusqu'a chaitifontaine, et venir par la lisier des onaix de wisselé en laissant le tillot sur la droite et venir a theux par la prairie de M. cornesse et côtoier l'angle du mur de votre jardin, et par cette marche je sertifie et je peus prouver que je gagne au moin en racourcis cinq ou six quars de lieux et l'agréable d'une riviere et des maisons bordées sur la rive pour desaunier [désennuyer] et amuser tous les voiageurs. je vous assure que si j'étois homme de lettres que je serois en reproches plus mordans que voltaire et par la je serois humain comme rousseau, j'espere que vous voudrez bien me pardonner mon brouillon ce que je suis à tous moment interompus, j'espere etre plus heureux une autre fois.

J'ai l'honneur d'être avec tous les respects possible

Monsieur,

votre tres humble et tres obéissant serviteur,

Pascal TASKIN.

A paris le premier aout 1786.

J'ai l'honneur d'assurer de mon respect le respectable cercle de votre famille, une pensée que j'ai pourquoi des longtems n'a t'on poms pris des platines de fer batus de tel grandeur que l'on veut et les couper comme des ardoises et couvrir les tois des maisons, celon moi cette nouvelle imagination seroit moin lourde que les ardoises, falut-ils dans des grandes chodieres de couleurs a l'huile les plongés pour que la rouille ne si mettre pas, il y a des couleurs est fond doneux adroite du four a chaux de hanri le marguillier et qui sont bonne j'enay fais l'expérience.

Je suis fâché de n'avoir rien d'interessant a vous dire d'autres nouvelles du temps j'ai des projets de mon état en tête que lorsque je les aurai experimentés je vous en ferai part, porté je vous prie votre attention sur le prix et le pois des ardoises je crois que la grandeur de plaques de fer serent meillieure marché et beaucoup moin lourdes que ceusses de pière.

Taskin se préoccupe non moins de l'état social du pays. A Gérard Deleau, 22 janvier 1787 :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous souhaiter une bonne année, ainsi qu'a toute votre aimable famille, et je fais des vœux pour que votre santé soit assez forte, pour vaincre et surmonter les injustices de tous ces hommes suscitationneux; je souhaite que vous puissié rompre leurs déplassés fureurs, que des maux causés dans un petit pais par l'envie la plus noir, cette époque douloureuse, me fais voir de loing, que notre sol engandre et nouris des hommes vorase, presqu'au degrés des lions; ou s'etin dont le fruix de cette lumineuse éducation, que l'on recois et que l'on donne a ce jour, il est étonnant qu'un país si petit, ne puisse pas être gouverné et soumis a des loix respectifs et cela pour amener tous ces individus a une tranquillité, et jouir du vrai bonheur; nous avons des modeles, les Suisses et les holandois sonts heureux, leurs usages et leurs coutume en tous temps n'est qu'une, et pourquoi ne somme nous pas de même? un prince élus doit être une loi qui parle, et son conseil avec lui, en dois mesurer les bornes. Je ne suis qu'un être très petit, et je vois des absurdités que le prince pouroit coriger, ces querelles influent beaucoup a confirmer les étranger de penser que nous somme un peuple méchans et cela doit alors arretter les volontés de ces honnaites voyageurs, celon moi monsieur il seroit tres a propos de scavoir arretter des effets aussi nuisible que malheureux...

La lettre se termine par l'envoi d'un compte se chiffant par 1429 tt.

Mais voici le moment de la Révolution; et ici, la correspondance de Taskin devient tout à fait suggestive. Tandis que son rival Sébastien Erard s'en allait tranquillement à Londres attendre la suite des événements, Taskin, septuagénaire, se rallia aux idées nouvelles et se jeta dans la mêlée avec l'impétuosité propre aux habitants de son petit pays, dont il entreprit de hâter l'émancipation. Un clan de révolutionnaires liégeois fonctionnait à Paris. L'ancien garde des instruments du Roi le fréquenta sans aucun doute et y fut endoctriné.

Ci-dessous un extrait caractéristique d'une lettre à de Limbourg, 18 mai 1789; l'ancien fournisseur de l'évêque de Liège est devenu un anticlérical résolu :

...On ne s'assure point la douce esperance de voir terminer le tous, sans peut etre dit-on, voir encore des cruelles révoltes, la provence et surtout Marseille, la bretagne et la normandie sont échauffés excessivement, d'être dés si longtems fatigués des subsistes accablantes, de manière qu'il y aura aux etats generaux des débas des reformes et des regles nouvelles, qui comme on espere honoreront la nation, tous les esprits sont d'accords actuellement, et

c'est une vérité reconnue, que ce n'est pas un bien de tenir la classe moyenne et la basse, sous une presse aussi affligente que déshonorante pour l'âme sensible on voit clairement à ce jour, qu'un Roi bienfaisant, c'est oublié, de n'avoir pas sùs assez à tant, les horreurs qu'ont commis depuis si longtemps, des perfides ministres ainsi que le voille imbécille que nos pères et nous ont eùs jusqu'à ce jour mais qui actuellement est *dechiré*, on vas arretés, l'avarice et les vols sourt et caché de ces gens d'église, ces erreurs revoltantes sont y cy repettés dans toutes les bouches et que sans l'écrire ont portera cette belle et veritable harmonie, dans toutes les posterités. Et la lumière sans voile devenant toujours plus pure, guideras nos pieds sur ces vers rongeur, qui minent les blés et jusqu'à l'avoine des malheureux. Et nous meme notre famille ma grande mere *maternelle* qui a vecùs quatre vingt et dix neuf ans étois cousine assez près a Mr le trefoncier de *charneux* et que toute sa vie il promettois a ma grande mere qu'il nous restituerest la ferme de charlecheche, a gauche des haut sarts, et il est mort sans avoir consommés cette acte de justice... que l'on feuille toutes les greffes, on trouveras des execrables poliations pris et vollés dans presque toutes les familles par des gens d'églises, un pere mourant assez ignorant pour croire un confesseur fourbe lui faire passer rapidement son ame a travairse les flames illusoirs du purgatoire arrachoit parfois du mourant, une donation quelconque, hors des mains d'un malheureux fils pleurant la séparation de l'auteur de son etre; hélas que les trois cars des biens qui sont soit disant appartenant a cette bonne mere église, la déshonore cruellement, mais l'évenement de ce jour nous montre visiblement que la mesure est remplis aux yeux du dieu des dieux. Hélas si ces ministre de paix, avoit vus avec des yeux d'humanité, cette mesure pencher et pres de culbuter la sienne, de quelle émotion alors, ne se serait-il pas écriés, dieu juste et clemant pardonne a un coupable obstiné, par l'aveut de son repentir; et vous pauvre victime de jevoudmont [?] possesseur d'un fief honorant et produissant, je sens d'icy que vos entrailles, ont dûs participer a la douleur qu'une vorasités d'hommes barbare ont été commettre sur un sol ou le produit donne a peine a ceux de nos freres qui le habite, le produit de leurs existances. Il faut prendre garde d'affliger trop avant les hommes car un peuple qui gemit trop sous la tiranie saserdotal et qui est mis en proie a des contributions arbitraires; aujourd'hui le danger pouroit suivre de prés, notre pays es moïn heureux qu'autrefois car a peine les pauvres peuvent-ils se procurer par leur travailles un morceau de pain noir pour soutenir leurs pauvres cœurs affligés tandis que le luxe le scandale les revoltent; il n'est plus le temps, de nous faire croire qu'ils font descendre du ciel les forces et le pouvoir de nous opprimer, voyez à quel degré d'avilissement ces ministres soit disant de Jésus Christ nous ont si longtemps réduis cette bien a notre honte que des Sulis, Neker, ces protestants suivent mieux que nous cette doctrine pure et sainte de J. Christ et sans employés le fer ni le feu, tous se dirige par la persuasion. Et nous que d'horreurs que nous voyons feindre de sang dans l'histoire, des malheureux papes et tants d'autres selerats de ministres, ont fait périr ignominieusement des innocents et des hommes vertueux; les jnquas brulés et volés par des prêtres espagnolles; nos princes avecque de liege sans aller chercher les premiers monstres, les ferdinans de baviere a fait périr Beeckman laruelle ettant d'autre, voila des pretres meurtriés, les jean clément ravâaque richelieu mazarin et tant d'autres, ont

fait avec les benedictions des papes, les massacre de la St barthelemy et de nos jours le damien, l'execrable abbé tercay, et ce jour passé brienne, voila une petite esquisse de gens de notre église, ont attend plus que l'ange exterminateur de lapocalispe sortir de Rome.

J'ai l'honneur d'etre avec tous les respects possible Monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur

Pascal TASKIN.

De cette même période datent les lettres adressées par Taskin à l'abbé Jehin, et retrouvées par M. Body dans des circonstances qu'il a racontées (1).

A Monsieur,

Monsieur l'Abbé Jehin, prêtre et professeur d'éducation à la maison de l'honorable défunt M. de Sclessin, à Spa par Liège,

à Spa.

par express.

Monsieur et cher patriote,

J'ai reçu votre lettre agréable avec bien du plaisir; elle m'apprend votre bonne santé et votre existence honorablement assurée, vous êtes heureux de vous trouver en état de remplir les intentions de l'illustre et honoré Mr de Sclessin, cette fondation éternisse sa mémoire; et nous avons à Rome aussi l'éternel Lambert Darcis (2) auxquels j'ai toujours admiré ces deux hommes immortels, comme les deux chef d'œuvres de mon pays; aussi ce dernier pour l'aimer, le connaître et l'embrasser, j'ai fait les frais de faire venir la copie de son busque (!) de rome, tel qu'il est, et que vous avez dû voir à côté de l'autel de la chapelle de l'ospice qu'il nous a fondé pour nous luminer; mon seul regret dans la vie, est celui de n'être pas assez riche pour faire pareille chose à Paris, pour l'instruction des pauvres jeunes gens nés avec des dispositions dans ma patrie et qui très souvent faute de moyens croupissent pour ainsi dire dans le néant. Vous me montrez un perspectif qui je crois deviendra heureux pour le pays de Liège; puisque le roi de Prusse veut bien prendre la défense de nos justes droits; et assurément les intrigues du petit évêque de Liège ne serviront qu'à prouver combien il sera odieux et méprisable aux yeux de toutes les nations de l'Europe. Hélas mon cher patriote peut-on sans frémir se rappeler l'époque cruel qui se sont passés a theux et surtout a jevoudmont, est-ils des selerats plus cruelles que des prêtres de cette espèce qui tentent a nous faire egorger par des soldats même que nous payons (le régiment ci-devant garde de la ville de liège). Ce sont donc là les ministres de *paix*; non ce sont des ministres de cruauté et leur sang sans

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIII, p. 345.

(2) « Dans BECDELIEVRE (*Biogr. liég.*), d'Arcis. Il s'agit ici de la célèbre fondation faite à Rome par le liégeois Darchis, et dont profita entre autres Grétry ». (A. BODY).

contredit es' formé du venin de vipères; que l'on ouvre l'histoire, on lira que le sacerdoce fut toujours cruel et que les prêtres ont de tous les temps voulu enchaîner les hommes, par le mensonge et les rois par les armes, de là il sensuit que ce sont les deux tyran de la terre. On donne ici au théâtre français, la cruelle tragédie de Charle neuf on s'i porte à s'étouffer, et on y compare le petit évêque de liège, au voras cardinal de lorayne, qui bénis les armes destructifs, pour tuer nos frères protestants, et ceux de nous qui prirent la défiance de l'humanité. Assurément hoensbroeck (1), par sa perfidie, à la nation, a salis excessivement son nom, il sera écrit en lettre noir dans l'histoire du pays de Liège, on lira que ce prêtre infracteur de nos constitutions et de nos lois a été un embiteux et persécuteur de notre innocence, et surtout Theux et Spa, mais il n'aura de jouissance de ces forfaits, aucun succès, et si on l'écrit à la postérité, ce que l'horreur comme la gloire (dit l'homme savant) va également à l'immortalité.

Nous avons actuellement ici la jouissance d'avoir vaincus presque tous les ennemis de l'humanité; j'espère que nous vivrons vous et moi, encore assez longtemps pour apercevoir les heureux jours de nos suivants, ensuite nous verrons, si de passer d'une vie à l'autre, est un terme effreiant; quant à moi, je pense que le bon philosophe à cet instant doit fermer les yeux tranquillement. Si votre temps vous donnait le loisir de lire nos panflets, je les envoie de temps à autre à Monsieur de France à Liège, et je lui prie de les faire passer à Theux à nos chers et amis patriotes, vous pourriez vous aboucher ensemble et les lire chaqu'uns l'un après l'autre. On y voit des motions qui parfois sont très instructifs et consolantes pour les opprimés, pour moi je n'ai rien de plus à cœur, que de voir triompher le rétablissement de nos lois, et que sans verser de sang, les braves franchimontois à l'exemple et à la mémoire de nos braves aïeux, eux le cœurs tout du long, de réaliser les sentiments des mannes de nos anciens et braves pères, qui jadis se sont signalés pour conserver ce thresor précieux, *la liberté* pour moi à mon âge je regrette de n'être point domicilié dans ma patrie, pour y joindre le feu qui m'anime pour la liberté, c'est à dire, cette liberté honnaite de ne pas être inquiété dans sa propriété, tel que la nature des choses l'exige ainsi que les droits d'en user, voilà mes vœux et mes sentiments, qui ne finiront qu'avec moi et que je ferai écrire sur ma tombe...

J'oublie de vous dire que tous ces gueuts de petits despotes de l'Alemagne tiennent comme la tigne pour faire exercer sur le peuple liégeois ces actes de despotisme, en voulant rétablir ce petit évêque dans la tyrannie ordinaire, car ils craignent pour eux le même sort, et ce pourquoi il ne faut séder rien en faveur de votre obstiné évêque, et vous viendrez à bout de l'amener à jubé, voilà les pensées de nos hommes icy éclairés.

J'ai l'honneur d'être...

Pascal TASKIN.

A Paris, le 18 avril 1790.

A l'occasion mille amitiés à tous vos parants tant a Spa qu'a theux et a vervier, et que je suis étonnamment surpris que Mr Caro le fils soit si négli-

(1) Hoensbroeck, prince-évêque de Liège, qui en 1784 remplaça Velbruck, l'ancien client de Taskin.

gant a m'écrire d'autant plus qu'un garçon a des loisirs infiniment plus qu'un père de famille, ne fut cependant que des amourettes ne l'occupa de préférence, quand a vous vous me ferez toujours honneur et plaisir de me donner de vos nouvelles lorsque les circonstances vous le permettront c'est à dire le loisir, et par la poste rien ne me plus agréable que de me renouveler les amitiés réciproque entre vrais amis.

Mais les événements marchent avec rapidité. Tout le pays de Liège est en ébullition, particulièrement le marquisat de Franchimont, patrie de Taskin, centre du mouvement ultra-démocratique, — ce que nous appellerions aujourd'hui le parti radical. Les têtes chaudes du marquisat, impatientées des lenteurs du mouvement révolutionnaire, se réunissent à Polleur en un congrès particulier (26 août 1789). On en a assez des ménagements, il s'agit de brusquer la situation; on prétend imposer des députés de la « nation franchimontoise » à l'Assemblée liégeoise, renforcer le parti démocratique par l'adjonction de députés campagnards; on adopte des résolutions extrêmes qui effrayent le tiers lui-même, on rêve la république (1). Mais il s'agit de manifester ces sentiments révolutionnaires à la Convention, et c'est Taskin qui sera chargé de ce soin. Ci-dessous la délibération du 5 juillet 1790:

Ayant appris, avec Enthousiasme, que, pour célébrer dignement l'Anniversaire du Grand Jour du recouvrement de la Liberté Française; l'Auguste Assemblée Nationale de la France a adopté le sublime projet de former le 14. Juillet une Fédération Générale des François armés, et a daigné permettre aux Députés de tous les Peuples de la Terre d'y assister et de s'y croiser en Frères d'Armes pour la défense et la propagation de la Liberté.

L'Assemblée représentant la Généralité des Citoyens du Marquisat de Franchimont, jusqu'à ce que l'Assemblée Nationale du Pays de Liège soit Organisée et en activité, a arrêté et arrête de commettre et constituer spécialement Mr Pascal Taskin, Citoyen de Paris, originaire de ce Marquisat, et généralement tous les citoyens Franchimontois et Liégeois qui se trouveront à Paris le 14. Juillet, et notamment ceux que la Cité de Liège ou les Députés des Villes et des Campagnes, sous le nom de Tiers Etat du Pays de Liège, pourroient avoir delegués, pour prêter, à l'effet que dessus, avec les François et les Députés des autres peuples, le Serment d'Alliance sur l'Autel de la Liberté, au nom de tous les citoyens du Marquisat de Franchimont, tant comme Corps particulier, que comme partie de la Cité et de la Nation Liégeoise (2).

(1) BORGNET, *Histoire de la Révolution liégeoise*, t. I, p. 160.

(2) Ce document et les suivants sont extraits du *Journal du Congrès de Franchimont* (collection de Limbourg) et ont été signalés par M. Philippe de Limbourg.

Notre facteur s'acquitta à merveille de cette grave mission, comme il ressort de la délibération suivante (29 septembre):

Le Secrétaire aiant communiqué à l'Assemblée deux Lettres de Monsieur Pascal Taskin, qu'elle avoit nommé son Député auprès de l'Assemblée Nationale de la France, Elle a ordonné d'insérer dans le Journal de la Séance les Extraits suivants de ces deux lettres... et chargé le Secrétaire d'en témoigner toute la reconnaissance possible au respectable Pascal Taskin; l'Assemblée a déclaré d'approuver tous ses gérés et de lui donner derechef plein pouvoir de faire auprès de l'Assemblée de la France, tout ce qu'il jugera de plus convenable pour l'avantage et la Liberté de ce Pays.

Suivent les extraits en question des lettres de Taskin, vraisemblablement revues et corrigées:

Messieurs,

Je m'empresse de vous informer du résultat honorable que nous avons obtenu hier au soir 18. du courant, à l'Assemblée Nationale de la France, auprès de laquelle Votre Corps Légal Franchimontois m'a fait l'honneur de me nommer son Député. Je me suis joint à Messieurs Reynier, Henkart et Bassenge le jeune, Députés de l'Etat et de la Cité de Liège etc. et munis de nos Pouvoirs Nous nous sommes présentés à la Barre de cette Illustre Assemblée. M. Reynier y a commencé la Lecture de notre Mémoire; mais quelle surprise honorable pour Notre Patrie! à peine Mr Reynier en avoit-il lu une Feuille qu'un Honorable Membre, M. Merlin, Député de Douay, s'est levé, et d'une voix ferme et intelligible a dit qu'il fallait nous faire entrer dans l'Enceinte au milieu de l'Assemblée; mais ensuite il s'est élevé un murmure effroyable du côté des Noirs, c'est-à-dire de ceux qui enragent de se voir aujourd'hui réduits au Niveau de nous tous; trois quarts d'heure au moins, ont été employés en dispute: on a été aux Voix par assis et levé, et les deux tiers de l'Assemblée ont insisté et ordonné de nous entendre dans le lieu Honorable où l'on nous avait placés. M. Reynier a eu ordre de continuer la Lecture du Mémoire. Je vous jure, Messieurs et chers Compatriotes, que vous m'avez procuré la plus belle fête de ma vie: à chaque Phrase du Mémoire qui faisait mention de la Bravoure et de la Fermeté du Peuple Libre que nous représentons, des claquemens de mains retentissaient d'une extrémité de la Salle à l'autre. J'aurai soin, Messieurs, de vous faire passer ce beau mémoire qui a été vivement applaudi. Quant à la dette que nous avons à répéter de la France, nous en avons mis la note sous les Yeux de son Assemblée: Elle a annoncé qu'elle alloit l'envoyer au Bureau des Liquidations; mais pour en avoir le paiement, il nous faudra faire encore quantité de démarches. Au reste, soyez assurés, Messieurs, que mon zèle et mon activité ne se ralentiront point et que toute ma vie sera vouée au bonheur de ma Patrie. Soyez indulgens à me lire, l'heure du départ de la poste me presse.

J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect possible,

Messieurs,

votre tres humble et tres obéissant serviteur,

(s.) Pascal TASKIN.

Paris, le 19 septembre 1790.

Voici la seconde lettre:

A Monsieur Melchior Fion, Sous-Secrétaire du Congrès Franchimontois,
par Liège, à Theux.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer, ainsi que j'ai dit dans ma précédente, le discours imprimé que Monsieur Reynier a prononcé à l'Assemblée Nationale, et un journal François qui fait mention de notre admission, je vous prie de le remettre sous les yeux de votre Respectable Assemblée Franchimontoise qui, je me flatte, en sera contente. Je ne peux pas vous peindre assez vivement la sensation agréable que notre Députation a fait et fait encore dans Paris, on y admire plus que jamais l'Ame et le Courage de notre Brave Nation, on y abhorre la conduite de cet *Evêque* excécrable qui a sali et dégradé son *Nom* pour toute la Postérité, elle fremira, cette Postérité au récit de toutes ses Cruautés; il faut donc mes braves Compatriotes achever de ternir son nom en se conduisant toujours avec prudence, avec Sagesse, nous pensons ici que c'est l'unique moyen de Couronner vos justes entreprises; nous sommes arrivés au siècle de Lumière, profitons en et que les hommes en général deviennent plus sages et plus heureux. Voilà tout mon désir. Faites agréer mon profond Respects, à tous vos Messieurs, et soyez assuré que je suis pour la vie

Votre dévoué ami et serviteur,

(s.) Pascal TASKIN.

A Paris, 21 septembre 1790.

Enfin, voici la seconde lettre à l'abbé Jehin, postérieure d'un an à la fameuse délégation. Elle est beaucoup plus longue que la première; le bavardage de Taskin augmente avec son exaltation républicaine.

A Monsieur,

Monsieur l'Abbé Jehin, vicaire à la paroisse de Saint-Hilaire, à Givet.

Paris, le 16 novembre 1791.

Monsieur et très Zélé patriote,

Personne ne peut assurément juger plus saineement que vous, de tous les tirans de l'Europe, puisque l'expérience vous a frappé plus ignominieusement que tout autres; mais que pourai-je vous dire à cela de plus véridique, que de vous dire que le peuple est lâche; il veut pour ainsi dire, être gouverné et mené sous une verge de fer, puisqu'il est maintenant visible à toute l'Europe entier que nous sommes arrivé à un moment heureux, où le peuple partout peut se lever et briser au même instant ses chaînes, car qui de nous, mon vrai ami, ignorant comme savant ne sent pas ses forces; hélas si la lâcheté des allemands, quoique bas et rampant, voulait s'éveiller et prendre feu avec nous, je dis seulement ceux de la grande masse qui sont les plus souffrants sous la presse de leur despote, s'ils veulent comme nous escouer leurs chaînes homicides, nous serions alors partout la terre assuré de la victoire; mais non, mon vertueux ami, nous ne pouvons espérer ce beau jour; j'ai comme bien